RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'environnement,
de l'énergie et de la mer

Administration générale

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'ENERGIE ET DE LA MER

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Arrêté du 14 DEC. 2016

portant promotion au grade d'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts au titre l'année 2016

NOR : DEVK1635840A

(Texte non paru au journal officiel)

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat et le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du gouvernement

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'arrêté du 23 juin 2016 fixant le taux de promotion pour le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts au titre des années 2016, 2017 et 2018 ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2015 portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts au titre de l'année 2016 ;

Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts en date du 1er décembre 2016 ,

Arrêtent :

Article 1er

Les ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts dont les noms suivent, sont promus au grade d'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, à compter du 1er juillet 2016 :

LEFEVRE Laurent

MARIE Pierre

GIBERT Hélène épouse HUE

GOFFIN Mélanie

LEINEKUGEL LE COCQ Thibaut

MARCHAL Julien

Article 2

La Secrétaire générale du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer et la Secrétaire générale du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, sont chargées de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer et au *Bulletin Officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 14 DEC. 2016

Pour la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat et par délégation
Pour le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du gouvernement et par délégation
Le chef du centre interministériel de gestion des IPEF

Remy GAUBE